



## My Ferry Link

### **My Ferry Link : la SCOP vers le redressement.**

Hier, deux comités d'entreprise de la SCOP SeaFrance, l'un ordinaire, l'autre extraordinaire, se sont tenus. Lors du CE extraordinaire, les administrateurs judiciaires ont annoncé qu'ils allaient solliciter auprès du tribunal de commerce de Boulogne-sur-mer le placement en redressement judiciaire de My Ferry Link. Cette mesure permettrait d'anticiper la fin du contrat avec Eurotunnel. (La Voix du Nord – 04/06/2015)

**My Ferry Link : le secrétaire d'État pense qu'il n'y aura pas d'arrêt de l'activité.** Interview d'Alain Vidalies, secrétaire d'Etat aux Transports, qui réagit aux propos alarmistes tenus par le PDG d'Eurotunnel. Alain Vidalies pense que l'activité de My Ferry Link se poursuivra après le 2 juillet, date de fin de contrat avec Eurotunnel. (La Voix du Nord – 05/06/2015)

**My Ferry Link : le conseil de surveillance répond à Eurotunnel.** Le conseil de surveillance, tenu par le Syndicat maritime nord majoritaire, a lancé une pétition afin de convaincre le PDG d'Eurotunnel de la fiabilité de la SCOP SeaFrance. (La Voix du Nord – 06/06/2015)

### **Eurotunnel vend deux navires à DFDS et gardera une partie du personnel de SeaFrance.**

La société franco-britannique a annoncé hier avoir choisi l'offre du groupe danois DFDS pour la vente de deux de ses navires. Ce dernier a assuré qu'il garderait une partie du personnel de la Scop SeaFrance. SeaFrance attendait le choix avec impatience. Eurotunnel a annoncé hier avoir choisi l'offre du groupe danois DFDS pour la vente de deux de ses trois navires exploités par la compagnie MyFerryLink sur les liaisons maritimes entre la France et l'Angleterre. Dans un communiqué, le groupe franco-britannique a annoncé regretter «que la SCOP SeaFrance n'ait pas eu les soutiens nécessaires pour présenter une offre de reprise» et a retenu «l'offre engageante présentée par DFDS pour la location-vente des navires Berlioz et Rodin». (Le Figaro – 08/06/2015)

### **Scop SeaFrance : le président du conseil de surveillance succombe à une crise cardiaque.**

Le président de conseil de surveillance de la SCOP SeaFrance, Didier Cappelle vient de décéder d'une crise cardiaque. Son décès intervient alors qu'Eurotunnel annonce la vente de deux de ses navires au Danois DFDS. (AFP économie – 08/06/2015)

### **Récit d'une journée très particulière au port de Calais.**

Dès l'annonce du PDG d'Eurotunnel et du décès de Didier Cappelle, président du conseil de surveillance de la SCOP SeaFrance, les salariés de My Ferry Link ont décidé de se réunir en assemblée

générale sur le Berlioz. Il s'avère que les salariés ont décidé de continuer à naviguer. Néanmoins, les lamaneurs de la CCI Côte d'Opale ont bloqué le port de Calais. Ce blocage s'est achevé en fin d'après-midi. (La Voix du Nord – 09/06/2015)

**Raphaël Doutrebente : "c'est une très mauvaise nouvelle".** Raphaël Doutrebente, directeur général adjoint de la SCOP SeaFrance et ancien membre du directoire, fait part de sa réaction face à la décision d'Eurotunnel de vendre le "Berlioz" et le "Rodin" à DFDS. (La Voix du Nord – 09/06/2015)

**Quelle stratégie pour DFDS, adversaire historique de My Ferry Link ?** L'avenir des salariés de My Ferry Link va dépendre de la stratégie que va adopter le danois DFDS qui vient de racheter le "Berlioz" et le "Rodin" à Eurotunnel. Cette dernière a assuré que ces deux navires continueraient à naviguer sur le transmanche et que la cession serait effective à partir du 2 juillet. (La Voix du Nord – 09/06/2015)

« **DFDS, l'offre la moins pire et mieux disante pour l'emploi** ». Dans une interview, Jacques Gounon, PDG d'Eurotunnel, explique son choix de vendre deux navires au Danois DFDS. Selon lui, la compagnie était la plus motivée et la plus susceptible de maintenir l'emploi. (Nord Littoral – 09/06/2015)

### **MyFerryLink : Eurotunnel vend les ferries à DFDS mais conserve le NPC.**

Garder le Nord-Pas-de-Calais et même renforcer l'activité fret avec un projet de second navire, tout en se séparant des Berlioz et Rodin. C'est la décision prise par Eurotunnel, qui a annoncé hier avoir retenu l'offre émanant de DFDS Seaways. L'armateur danois exploitera les deux ferries dans le Détroit, où il opère déjà cinq navires, dont deux sous pavillon français. Jacques Gounon souhaite donc conserver l'activité purement fret avec le Nord-Pas-de-Calais. Les attaques de la CMA, considérant les liens entre Eurotunnel et MyFerryLink comme un risque monopolistique, se sont en effet concentrées sur le transport de passagers et non sur le fret. Le groupe ferroviaire estime dès lors qu'il peut poursuivre cette activité seule en complément des trains, avec dans l'idée d'affréter un second navire. (Mer & Marine – 09/06/2015)

### **Eurotunnel et DFDS : quels projets sur le Détroit, pour combien de salariés ?**

L'annonce de la location-vente par Eurotunnel de deux ferries de My Ferry Link, quelles pourraient être les conséquences à attendre sur l'emploi? Selon les estimations de la Voix du Nord, les postes maintenus pourraient se situer entre 300 et 400, sur un effectif de 600 salariés. (La Voix du Nord – 10/06/2015)

**Eurotunnel poursuit les consultations : la SCOP veut croire en ses chances.** Eurotunnel avait



annoncé la vente de deux de ses navires à DFDS et la spécialisation du bateau "Nord-Pas de Calais" pour le fret. Au lendemain de cette annonce, le PDG d'Eurotunnel a rencontré à Lille des membres de la SCOP Seafrance, porteur d'un projet de reprise. Selon la Voix du Nord, Jacques Gounon aurait indiqué à la SCOP que rien n'était finalisé avec DFDS. De ce fait, il aurait accordé au conseil de surveillance un délai supplémentaire pour améliorer son offre de reprise. D'après la SCOP, l'offre de DFDS ne serait pas acceptable pour les administrateurs judiciaires. Jacques Gounon aurait également rencontré le syndicat FO, porteur d'un projet de création d'une nouvelle SCOP. (La Voix du Nord – 10/06/2015)

**La SCOP SeaFrance sera-t-elle placée en redressement judiciaire ?** Le tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer doit statuer ce matin sur le placement en redressement judiciaire de la SCOP SeaFrance. Mais cette procédure, demandée par les administrateurs judiciaires, devrait réduire les chances de la SCOP de déposer une seconde offre pour la reprise des navires d'Eurotunnel. Néanmoins, elle empêcherait d'éventuelles poursuites de créanciers et permettrait d'obtenir un plan de continuation. Cela permettrait également de poursuivre l'activité et de conserver les emplois. (La Voix du Nord – 11/06/2015)

**La SCOP SeaFrance en redressement, un juge enquêteur nommé.** La SCOP Seafrance a été placée hier soir en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer. Par ailleurs, le tribunal a décidé de nommer un juge enquêteur afin d'obtenir les informations nécessaires de la part d'Eurotunnel sur le devenir des bateaux et des 600 salariés de My Ferry Link. A ce jour, rien n'a été signé avec la compagnie danoise DFDS. (La Voix du Nord – 12/06/2015)

**My Ferry Link : l'autorité de la concurrence britannique et DFDS saisissent la cour suprême.** Le patron de DFDS, Niels Smedegaard, a rencontré le secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies, vendredi, à propos de l'achat par son groupe des navires de My Ferry Link. Parallèlement, le groupe danois a fait appel, comme l'autorité de la concurrence britannique, de la dernière décision de la cour d'appel de Londres. Celle-ci avait cassé les décisions précédentes de l'autorité de la concurrence interdisant aux navires My Ferry Link d'accoster à Douvres. (La Voix du Nord – 14/06/2015)

**Les ferries sont loués, pas vendus.** La location des ferries d'Eurotunnel Berlioz et Rodin à DFDS Seaways vient d'être signée. Ce contrat d'affrètement, qui débute le 2 juillet, sera de quelques mois, le temps que le tribunal de commerce de Paris valide ou invalide la possibilité de vente des ferries à DFDS. De ce fait, l'actuelle SCOP Seafrance et la

future SCOP disposent encore de quelques mois pour lever des fonds afin d'acheter les navires. (Nord Littoral – 16/06/2015)

**Un appel d'offres pour la reprise de l'activité de la SCOP SeaFrance.** N'ayant eu aucun contact avec la compagnie danoise DFDS Seaways, les administrateurs judiciaires ont décidé de déposer un appel d'offres pour la reprise de l'activité de la SCOP Seafrance. Dès lors, tous les candidats à la reprise auront jusqu'au 25 juin pour déposer leur projet. Cet appel d'offre ne concerne pas les navires, qui sont les propriétés d'Eurotunnel. De ce fait, Eurotunnel n'aura pas l'obligation légale de passer contrat avec le candidat retenu. (La Voix du Nord – 17/06/2015)

**Une table ronde pour la forme.** Dans le cadre du dossier My Ferry Link, une première table ronde a eu lieu vendredi 19 juin en sous-préfecture de Calais avec l'Etat, Eurotunnel, DFDS, les administrateurs, la direction de la Scop et le syndicat Force Ouvrière. Selon certains, il n'y aurait pas eu d'avancées majeures. Parallèlement, le président de la Région s'est engagé à écrire une lettre d'intention à la SCOP Seafrance afin de lui verser 10 millions d'euros afin de monter son projet de reprise. (Nord Littoral – 20/06/2015)

**DFDS reprend les navires My Ferry Link : combien d'emplois conservés ?** Le groupe Eurotunnel et la compagnie danoise DFDS ont confirmé hier leur accord pour la reprise de deux navires My Ferry Link. Les actuels contrats d'affrètement entre Eurotunnel et la SCOP Seafrance arriveront à terme le 1er juillet. L'offre de location a ainsi été acceptée par Eurotunnel, qui se donne la possibilité de vendre les navires à DFDS. Par ailleurs, DFDS fera ses propositions de reprise de personnel ce mercredi 24 juin. Certains pensent que la compagnie ne reprendrait que 130 marins. (La Voix du Nord – 23/06/2015)

**Le port de Calais et le tunnel sous la Manche bloqués par les marins de My Ferry Link.** Le port de Calais et le tunnel sous la Manche étaient bloqués mardi matin en raison d'un mouvement de grève des marins de My Ferry Link, provoquant d'importants embouteillages. Ils dénoncent l'accord passé entre Eurotunnel et DFDS pour la reprise des navires de My Ferry Link. (Nord Littoral – 23/06/2015)

**Aujourd'hui : le contenu des offres.** Aujourd'hui, les candidats ont jusqu'à 15 heures pour déposer une offre dans le cadre de la procédure de cession de la SCOP Seafrance lancée par les administrateurs judiciaires. Outre DFDS, P& Ferries serait également intéressé. Ce dernier a proposé de reprendre deux ferries et la quasi-totalité des salariés. Mais l'offre d'achat des navires est plus basse que celle de DFDS. (Nord Littoral – 24/06/2015)



**Des réactions unanimes contre l'attitude de Jacques Gounon.** Des voix se sont élevées pour fustiger l'attitude du PDG Eurotunnel, dont le président de la CCI Côte d'Opale. (La Voix du Nord – 24/06/2015)

**Action des marins de My Ferry Link : une journée de perturbations sur l'A16.** Hier matin, les employés de My Ferry Link, membres du Syndicat maritime Nord ont bloqué la voie d'accès au Tunnel. De ce fait, ils ont fortement perturbé la circulation toute la journée sur l'A16 et au Tunnel. Parallèlement, des salariés ont bloqué le port de Calais, empêchant notamment un navire de DFDS d'accoster. Ils protestent contre la cession des navires par Eurotunnel au groupe danois DFDS. (La Voix du Nord – 24/06/2015)

**Que vont faire les syndicats ?** Les syndicats de la Scop SeaFrance ont réagi différemment à l'annonce de DFDS. Si le Syndicat maritime Nord ne veut pas entendre parler des Danois, FO se dit prête à négocier. Les élus locaux ont également réagi à cette annonce. Ainsi, la maire de Calais a appelé à une grande manifestation pour l'emploi chez My Ferry Link devant l'hôtel de ville ce samedi. (Nord Littoral – 25/06/2015)

**Eurotunnel dénonce « les faux espoirs ».** Hier matin, le groupe Eurotunnel a publié un communiqué où il confirme une nouvelle fois qu'il cèdera ses navires à DFDS. Il craint également que les dernières manifestations ne compromettent la proposition de reprise des personnels par DFDS. Par ailleurs, les promesses d'aides de la Région sont considérées par Jacques Gounon comme inutiles et tardives. (La Voix du Nord – 25/06/2015)

**La SCOP SeaFrance demande un délai de trois mois pour redéposer une offre.** Jugeant que le courrier mettant fin à leur contrat avec Eurotunnel a été déposé trop tardivement, et se basant sur un article du code du commerce, la SCOP SeaFrance va demander demain au tribunal de commerce de Boulogne un délai de 3 mois pour déposer une nouvelle offre. Si elle obtient ce délai, la SCOP SeaFrance va demander à poursuivre la location des bateaux tout en maintenant les 650 emplois. Parallèlement, la Région a confirmé une aide de 10 millions d'euros pour la SCOP. (La Voix du Nord – 25/06/2015)

**Niels Smedegaard, PDG de DFDS : « Nous sauvons ce qui peut l'être ».** Dans une interview, Le PDG du groupe DFDS, Niels Smedegaard, propose de reprendre 202 salariés de la SCOP SeaFrance, dans le cadre de l'acquisition du "Berlioz" et du "Rodin" cédés par Eurotunnel. (La Voix du Nord – 25/06/2015)

**Le trafic perturbé sur l'A16 et la rocade portuaire, hier.** Hier, le trafic de l'A16 a été fortement perturbé, avec plusieurs kilomètres de bouchons, aux abords du port de Calais et du Tunnel. Des retards et des annulations dans la rotation des ferries ainsi qu'un encombrement à l'entrée du tunnel, sont à l'origine de ces perturbations. Les migrants ont profité de ces perturbations pour entrer dans les camions. Le Premier ministre britannique alors demandé à la France "de mettre plus de personnel et des équipes de chiens renifleurs du côté français", en l'occurrence au port de Calais. (La Voix du Nord – 25/06/2015)

**My Ferry Link : un week-end de répit avant le chaos ?** Le tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer décidera ce lundi s'il accorde une prolongation de deux mois les contrats d'affrètements liant Eurotunnel à la SCOP SeaFrance. Ces contrats doivent prendre fin le 1er juillet. (La Voix du Nord – 27/06/2015)

**My Ferry Link : six cents personnes défilent pour défendre l'emploi.** Samedi 17 juin, 600 personnes ont manifesté pacifiquement à Calais afin de défendre l'emploi de la SCOP SeaFrance et de My Ferry Link. (La Voix du Nord – 28/06/2015)

**Calais : les navires My Ferry Link à l'arrêt en attendant la décision du tribunal.** Les navires de My Ferry Link restent à quai ce lundi matin, au moins jusqu'à la décision du tribunal de commerce de Boulogne, attendue aux alentours de 14 h 30. (La Voix du Nord – 29/06/2015)

**Mort annoncée de la SCOP SeaFrance : port bloqué, mais le pire est à venir.** Le tribunal de commerce de Boulogne a finalement refusé de prolonger les contrats d'affrètements entre la SCOP SeaFrance et Eurotunnel. Les ferries Rodin et Berlioz seront finalement attribués à DFDS dès jeudi. A cette annonce, les marins de My Ferry Link ont décidé de faire grève et de bloquer le port de Calais. Le Tunnel sous la Manche pourrait également subir le même sort. (La Voix du Nord – 30/06/2015)

**Liquidation, plan social, recrutement : ce qui attend les salariés...** La décision du tribunal de ne pas prolonger les contrats d'affrètement rend inéluctable la liquidation de la SCOP SeaFrance. Un plan de sauvegarde devrait être présenté dans les prochains jours ainsi que les offres de reprise du personnel de la SCOP. A ce jour, seule l'offre de DFDS Seaways était recevable. Cette dernière prévoit la reprise de 202 salariés. Enfin, Eurotunnel envisage de poursuivre l'exploitation du navire "Nord-Pas de Calais", toujours sous la marque My Ferry Link, et reprendrait donc 120 salariés. (La Voix du Nord – 30/06/2015)



**Le gouvernement anglais prend les devants face à d'éventuels blocages.** Devant les risques de perturbations causées par les marins de My Ferry Link au port de Calais, le gouvernement britannique a pris des mesures. Il a lancé un site où il est possible aux touristes de consulter des informations comme l'état du trafic, les trajets alternatifs, les horaires, etc... (Nord Littoral – 30/06/2015)

**Journée noire sur l'A16 et aux abords du terminal ferry de Loon-Plage.** En raison du blocage du port de Calais et du Tunnel sous la Manche, les automobilistes et routier qui ont fréquenté les tronçons dunkerquois de l'A16 et tout particulièrement les abords de Loon-Plage ont connu de grosses difficultés, hier. Par ailleurs, le fréteur de My Ferry Link, le "Nord-Pas de Calais", a accosté à Dunkerque et devrait y rester. (La Voix du Nord – 01/07/2015)

**La SCOP joue ses dernières cartes avant le transfert et la liquidation.** Jean-Marc Puissesseau, président de la CCI Côte d'Opale, et la directrice générale de P& ont exprimé leur colère contre ce conflit, dont ils subissent les conséquences. Le président dle a CCI, dénonce également la différence de traitement entre le port de Calais et le Tunnel sous la Manche lors des blocages. Parallèlement, le groupe Eurotunnel a déclaré ne pas être concerné par la liquidation de la SCOP Seafrance. En effet, les administrateurs de la SCOP viennent de saisir le tribunal d'une demande de conversion de la procédure de redressement en procédure de liquidation judiciaire. (La Voix du Nord – 01/07/2015)

**Rencontre avec le secrétaire d'État aux Transports et nouvelles actions envisagées aujourd'hui.** Les employés de la SCOP ont poursuivi hier leur opération de blocage du port. D'autres actions pourraient avoir lieu aujourd'hui. Les responsables de la SCOP doivent rencontrer le secrétaire d'État aux Transport, Alain Vidalies, ce matin. (La Voix du Nord – 01/07/2015)

**Le tunnel sous la Manche, cible des assauts des marins en colère.** Hier après-midi, des marins de la SCOP Seafrance ont fait intrusion sur le site du Tunnel sous la Manche. Le trafic a pu reprendre trois heures après. (La Voix du Nord – 01/07/2015)

**Les ferries se replient à Boulogne : vague d'émotion autour du port.** Voulant contourner le blocage du port de Calais par les marins de My Ferry Link, la compagnie P& a décidé de rapatrier tous ses navires au port de Boulogne-sur-Mer. Le terminal du port n'avait plus servi depuis le départ de LD Lines en 2010. Réactions des élus, dont le président de la CCI Côte d'Opale. (La Voix du Nord – 01/07/2015)

**La fin annoncée de la Scop SeaFrance suscite des vagues sociales et politiques.** Le tribunal de

commerce de Boulogne a refusé de reconduire les contrats de location des navires MyFerryLink à la Scop SeaFrance. Une décision qui a engendré des blocages fortement pénalisants pour les transporteurs routiers. (WK-Transport-Logistique.fr – 02/07/2015)

**DFDS laisse planer le doute sur le nombre de salariés repris.** Hier, DFDS a publié un communiqué où il précise que son offre de reprise des salariés de la SCOP Seafrance avait été rejetée, sans discussions, par les administrateurs judiciaires. Le rejet de cette offre ne remet pas en cause le contrat d'affrètement du Berlioz et du Rodin avec Eurotunnel. (Nord Littoral – 02/07/2015)

**La SCOP au ministère des Transports, le blocage du port suspendu.** Ce matin, une délégation de la SCOP SeaFrance doit être reçue au ministère des Transports pour évoquer les sorties de crise possibles. En effet, le groupe DFDS a annoncé que son offre de reprise de 202 salariés avait été rejetée par les administrateurs judiciaires de la SCOP Seafrance, et qu'à ce titre, elle n'avait plus de valeur. S'il n'y a aucun rapprochement, DFDS menace de n'opérer qu'avec deux navires et de les armer avec son propre personnel. Vendredi, Jacques Gounon est invité à rencontrer à son tour le secrétaire d'Etat aux Transports, puis le ministre de l'Economie. (La Voix du Nord – 02/07/2015)

**Levée partielle du blocus à Calais : les ferries de P&O nous disent bye-bye...** Hier soir, les grévistes calaisiens ont levé partiellement le blocus du port de Calais. Ils ont également autorisé les navires de P&O d'accoster à Calais. De ce fait, la compagnie a cessé d'appareiller au port de Boulogne. (La Voix du Nord – 02/07/2015)

**Les cinq peines des transporteurs routiers «otages» du blocage.** Une douzaine de patrons de transports de Pas-de-Calais se sont réunis hier à Saint-Martin-au-Laërt pour décider des actions à mener pour protester contre le blocage de leurs camions à Calais. (La Voix du Nord – 02/07/2015)

**Blocage du port : le Syndicat maritime Nord relâche (un peu) la pression.** Après avoir été reçu par le secrétaire d'État aux Transports, hier à Paris, le Syndicat maritime Nord a décidé de ne pas organiser d'action coup de poing ces prochains jours, et de débloquer partiellement le port. Si les navires de P&O peuvent de nouveau accoster au port de Calais, celui-ci reste néanmoins bloqué pour la compagnie danoise DFDS, ce qui a déclenché la colère du président de la CCI Côte d'Opale. Jean-Marc Puissesseau demande au Syndicat maritime Nord de revoir sa position, faute de quoi il menace de ne plus recevoir les navires de P&O. (La Voix du Nord – 03/07/2015)

**Alain Vidalies, secrétaire d'État aux Transports, poursuit ses consultations.** Le secrétaire d'État



Alain Vidalies a poursuivi son cycle de rendez-vous avec les acteurs du dossier My Ferry Link, en recevant vendredi Jacques Gounon, PDG d'Eurotunnel. (La Voix du Nord – 04/07/2015)

### Jean-Marc Puissesseau renonce à bloquer P&O.

Face à la menace du syndicat Nord Maritime de bloquer l'accès au port de Calais à la compagnie DFDS, Jean-Marc Puissesseau, président de la CCI Côte d'Opale avait également menacé d'interdire le port de Calais P&O. Devant l'absence de réaction de l'Etat, le président de la CCI a décidé de ne pas mettre sa menace à exécution pour ne pas pénaliser les transporteurs routiers. (Nord Littoral – 04/07/2015)

### SCOP SeaFrance : la mobilisation et les négociations se poursuivent.

A l'issue de son assemblée générale, la SCOP SeaFrance a décidé de n'entreprendre aucune action d'ici mercredi, dans l'attente des rendez-vous de la semaine. Par ailleurs, le comité d'entreprise, où devait être abordée la question de la liquidation judiciaire de la SCOP SeaFrance, a été reporté au 13 juillet. Enfin, le port de Calais est toujours partiellement bloqué et seuls les navires de P&O transitent entre Calais et Douvres. Les deux navires DFDS, qui effectuent habituellement la liaison entre Calais et Douvres, ont trouvé refuge au port de Dunkerque. Demain, une délégation du conseil de surveillance de la SCOP SeaFrance sera reçue par le secrétaire d'Etat aux Transports. Ce dernier reçoit aujourd'hui des élus locaux et régionaux. (La Voix du Nord – 07/07/2015)

### My Ferry Link : une table ronde en début de semaine prochaine ?

Les élus calaisiens ont été reçus hier par le secrétaire d'Etat aux Transports, avec le vice-président à la Région en charge de la mer et le président du Département. Ils ont réclamé la tenue d'une table ronde avec DFDS, Eurotunnel et la SCOP. Ils auront la confirmation demain de sa tenue, peut-être en début de semaine prochaine. Par ailleurs, la SCOP SeaFrance rencontrera demain le secrétaire d'Etat aux Transports. En attendant, aucune action ne sera lancée. (La Voix du Nord – 08/07/2015)

### Crainte d'un nouveau "blocage complet du Port de Calais".

La Fédération nationale des Transports routiers évoque une perte de plus d'un million d'euros de chiffre d'affaires pour les entreprises régionales en raison du blocage... Elle promet donc une forte réaction des transporteurs en cas de nouveaux blocages. (Nord Littoral – 09/07/2015)

### My Ferry Link : le calme d'hier annonce-t-il la tempête de demain ?

Aujourd'hui le PDG d'Eurotunnel s'explique à l'Assemblée nationale et les fondateurs de la SCOP

SeaFrance sont reçus par le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies. De son côté, le PDG de DFDS a posé comme préalable à toute discussion, le retour de ses navires à Calais. (La Voix du Nord – 09/07/2015)

**Face aux députés, Jacques Gounon n'a pas tout dit.** Par manque de temps ou par omission volontaire, Jacques Gounon a laissé des questions sans réponses, hier devant la commission parlementaire. (La Voix du Nord – 10/07/2015)

### Une assemblée générale de la SCOP ce matin « avec des annonces ».

Les représentants de la SCOP SeaFrance ont de nouveau rencontré Alain Vidalies, secrétaire d'Etat aux Transports, hier après l'audition de Jacques Gounon. Le point avec Eric Vercoutre, secrétaire du Syndicat maritime Nord. (La Voix du Nord – 10/07/2015)

### My Ferry Link : pourquoi Eurotunnel veut garder le Nord-Pas-de-Calais.

« On a toujours dit que l'on avait besoin de flexibilité, d'un peu de souplesse », explique un porte-parole d'Eurotunnel. Pourquoi ne pas avoir laissé le Berlioz et le Rodin à DFDS pour ne racheter que le Nord-Pas-de-Calais en 2012 dans ce cas ? Après tout, les Danois n'avaient pas fait d'offre pour le Nord-Pas-de-Calais. Mais c'était une bonne façon de couper l'herbe sous le pied à la fois à P&O et à DFDS. L'intérêt du fret maritime pour Eurotunnel, c'est de pouvoir faire passer sur les bateaux certains convois hors gabarit et des camions transportant des matières dangereuses qui ne peuvent passer dans le tunnel ; un type de transport qui reste marginal, mais qui permettrait à la société franco-britannique de viser un autre marché et de mettre un pied dans le maritime qui peut aussi être une alternative au tunnel. (Nord Littoral – 18/07/2015)

**Groupe Eurotunnel : Retour possible sur les supports.** (Boursorama – 20/07/2015) ... /...

**Groupe Eurotunnel : Fera son trou mercredi** (Boursier.com – 21/07/2015) (*ndlr : faute de mieux, les indices présagent d'une sortie de crise*)

### MyFerryLink : l'accès à l'Eurotunnel bloqué par des salariés.

Les marins de SeaFrance qui exploite la compagnie MyFerryLink, en liquidation judiciaire, bloquent, mardi, la rocade permettant l'accès au tunnel sous la Manche, entraînant de grosses perturbations. Le blocage du port doit se poursuivre jusqu'à vendredi matin. (AFP & TF1 – 21/07/2015)

**Riverdating**  
6<sup>ème</sup> EDITION

1<sup>er</sup> & 2 décembre 2015

LILLE • Grand Palais

